

*États financiers de la
Financial Statements of the*

**FONDATION DE LA CITÉ
COLLÉGIALE INC.**

*31 mars 2012
March 31, 2012*

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil d'administration de la
Fondation de la Cité collégiale Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de la Cité collégiale Inc. (la "Fondation"), qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des résultats - Fonds de fonctionnement, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Independent Auditor's Report

To the Board of Directors of the
Fondation de la Cité collégiale Inc.

We have audited the accompanying financial statements of the Fondation de la Cité collégiale Inc. (the "Foundation") which comprise the balance sheet as at March 31, 2012, and the statements of operations - Operating Fund, changes in fund balances and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2012, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte + Touche s.r.l./LLP

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 28 juin 2012

Independent Auditor's Report (continued)

Auditor's Responsibility (continued)

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Foundation as at March 31, 2012 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

June 28, 2012

PAGE

État des résultats - Fonds de fonctionnement	1	Statement of Operations - Operating Fund
État de l'évolution des soldes de fonds	2	Statement of Changes in Fund Balances
Bilan	3	Balance Sheet
État des flux de trésorerie	4	Statement of Cash Flows
Notes complémentaires	5 - 14	Notes to the Financial Statements

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
État des résultats - Fonds de fonctionnement
de l'exercice clos le 31 mars 2012

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Statement of Operations - Operating Fund
year ended March 31, 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	
Revenus			Revenues
Dons, commandites et collectes de fonds	613 342 \$	2 739 597 \$	Donations, sponsorships and fundraising
Revenu de gestion du stationnement	1 781 544	1 493 803	Parking management revenue
Bingos	37 105	35 354	Bingos
Revenus de placements	259 235	201 786	Investment income
	2 691 226	4 470 540	
Dépenses			Expenses
Salaires et charges sociales	107 780	199 965	Salaries and benefits
Licence du stationnement	685 232	456 821	Parking management license
Entretien des aires de stationnement	415 195	361 267	Parking area maintenance
Papeterie, impression et dépenses de bureau	7 947	9 691	Supplies, printing and office expenses
Relations publiques et frais de représentation	15 354	12 485	Public relations and promotion
Services contractuels	15 316	27 102	Contractual services
Frais de voyage	4 058	4 819	Travel expense
Honoraires professionnels	13 539	13 258	Professional fees
Activités de prélèvement de fonds	208 219	71 099	Fundraising expense
Bourses versées aux étudiants	309 471	272 910	Student scholarships
Dons versés au Collège	909 115	3 041 123	Donations to the College
	2 691 226	4 470 540	
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	- \$	- \$	EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
État de l'évolution des soldes de fonds
de l'exercice clos le 31 mars 2012

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Statement of Changes in Fund Balances
year ended March 31, 2012

	Fonds de fonctionnement	Fonds de dotation			
	Operating Fund	Endowment Fund	<u>2012</u>	<u>2011</u>	
SOLDES AU DÉBUT	25 732 \$	9 377 347 \$	9 403 079 \$	8 252 519 \$	BALANCES, BEGINNING OF YEAR
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	-	-	Excess of revenue over expenses
Changement net des gains non réalisés de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	(210 955)	(210 955)	451 810	Net change in unrealized gains on available-for-sale financial assets during the year
Apports reçus à titre de dotation	-	499 484	499 484	698 750	Endowment contributions
SOLDES À LA FIN	25 732 \$	9 665 876 \$	9 691 608 \$	9 403 079 \$	BALANCES, END OF YEAR
Solde cumulé des gains non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente à la fin	- \$	178 066 \$	178 066 \$	389 021 \$	Accumulated unrealized gains on available-for-sale financial assets, end of year

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Bilan
au 31 mars 2012

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Balance Sheet
as at March 31, 2012

	Fonds de fonctionnement	Fonds de dotation	Total		
	Operating Fund	Endowment Fund	2012	2011	
ACTIF À COURT TERME					CURRENT ASSETS
Encaisse	88 013 \$	- \$	88 013 \$	57 884 \$	Cash
Montants à recevoir	275 000	-	275 000	320 500	Amounts receivable
Frais payés d'avance	12 229	-	12 229	7 114	Prepaid expenses
Intérêts à recevoir	31 525	-	31 525	30 330	Interest receivable
	406 767	-	406 767	415 828	
MONTANT À RECEVOIR DE LA CITÉ COLLÉGIALE	-	1 433 185	1 433 185	1 264 228	AMOUNT RECEIVABLE FROM LA CITÉ COLLÉGIALE
MONTANTS À RECEVOIR	805 000	-	805 000	1 060 000	AMOUNTS RECEIVABLE
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)	-	8 232 691	8 232 691	8 113 119	LONG-TERM INVESTMENTS (note 4)
	1 211 767 \$	9 665 876 \$	10 877 643 \$	10 853 175 \$	
PASSIF À COURT TERME					CURRENT LIABILITIES
Créditeurs et frais courus	13 600 \$	- \$	13 600 \$	13 000 \$	Accounts payable and accrued liabilities
Apports reportés (note 5)	355 904	-	355 904	275 703	Deferred contributions (note 5)
	369 504	-	369 504	288 703	
MONTANT À PAYER À LA CITÉ COLLÉGIALE	816 531	-	816 531	1 161 393	AMOUNT PAYABLE TO LA CITÉ COLLÉGIALE
	1 186 035	-	1 186 035	1 450 096	
SOLDES DES FONDS					FUND BALANCES
Affectés d'origine externe (note 6)	-	9 665 876	9 665 876	9 377 347	Externally restricted (note 6)
Non grevés d'affectations	25 732	-	25 732	25 732	Unrestricted
	25 732	9 665 876	9 691 608	9 403 079	
	1 211 767 \$	9 665 876 \$	10 877 643 \$	10 853 175 \$	

AU NOM DU CONSEIL

Directeur

Luc Lapensee

Director

APPROVED BY THE BOARD

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
État des flux de trésorerie
de l'exercice clos le 31 mars 2012

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Statement of Cash Flows
year ended March 31, 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Cash flows related to operating activities
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	- \$	Excess of revenue over expenses
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation			Changes in non-cash operating working capital balance
Intérêts à recevoir	(1 195)	2 289	Interest receivable
Frais payés d'avance	(5 115)	(7 114)	Prepaid expenses
Créditeurs et frais courus	600	(5 100)	Accounts payables and accrued liabilities
Apports reportés	80 201	(280 518)	Deferred contributions
	74 491	(290 443)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			Cash flows related to investing activities
Montants à recevoir de La Cité collégiale	(513 819)	1 189 049	Amount receivable from La Cité collégiale
Montants à recevoir	300 500	(1 380 500)	Amounts receivable
Acquisition de placements à long terme	(6 791 940)	(2 252 057)	Acquisition of long-term investments
Disposition de placements à long terme	6 461 413	2 039 313	Disposal of long-term investments
	(543 846)	(404 195)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			Cash flows related to financing activities
Apports reçus à titre de dotation	499 484	698 750	Endowment contributions
Augmentation de l'encaisse	30 129	4 112	Increase in cash
Encaisse au début de l'exercice	57 884	53 772	Cash, beginning of year
Encaisse à la fin de l'exercice	88 013 \$	57 884 \$	Cash, end of year

1. NATURE DE L'ORGANISME

La Fondation de la Cité collégiale inc. (la "Fondation"), constituée sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, est un organisme sans but lucratif dont le but est de recueillir des fonds pour le bénéfice de la Cité collégiale (le "Collège") afin d'améliorer la qualité de l'éducation par l'achat d'équipement, de matériel pédagogique et de fournitures et par l'émission de bourses et d'aide financière aux étudiants du Collège, particulièrement à ceux et celles qui, sans cette aide, ne pourraient poursuivre leurs études. La Fondation est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés conformément au Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), chapitre V *Normes comptables en vigueur avant le basculement* (PCGR du Canada) et comprennent les principales conventions comptables :

Méthode de comptabilisation

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Comptabilité par fonds

Afin d'observer les affectations prévues par rapport à l'utilisation des ressources qui lui sont disponibles, la Fondation maintient une comptabilité par fonds.

Le Fonds de fonctionnement reflète l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes.

Le Fonds de dotation présente l'accumulation du capital qui doit être maintenu de façon permanente afin d'offrir des programmes d'aide financière financés à même les revenus générés par ce capital. Les intérêts gagnés par le Fonds de dotation sont comptabilisés aux apports reportés grevés d'affectations externes dans le Fonds de fonctionnement, et sont constatés comme revenus à l'état des résultats dans la mesure où des bourses ont été versées aux étudiant(e)s à même ces fonds.

1. NATURE OF THE ORGANIZATION

The Fondation de la Cité collégiale inc. (the "Foundation"), incorporated without share capital under the Ontario Business Corporations Act, is a not-for-profit organization whose goal is to raise funds for the benefit of the Cité collégiale (the "College") to improve the quality of education through the purchase of equipment, training material and supplies and by issuing scholarships and financial help to the College's students, especially those who would not be able to pursue their studies without such help. The Foundation is a charitable organization under the Income Tax Act.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements have been prepared in accordance with the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) Handbook - Part V *Pre-Changeover Accounting Standards* (Canadian GAAP) and include the following significant accounting policies:

Accounting method

The Foundation follows the deferral method of accounting for contributions.

Fund accounting

The Foundation uses fund accounting in order to better reflect the restrictions on the use of its resources.

The Operating Fund accounts for the use of resources relating to current operations.

The Endowment Fund presents the accumulated resources which must be maintained permanently to provide financial aid programs financed out of revenues earned by this capital. Interest earned by the Endowment Fund is included with the deferred contributions subject to external contributions in the Operating Fund, and is recognized as revenue within the statement of Operations to the extent that these funds have been awarded to students as scholarships.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Les apports qui ne sont pas grevés d'affectations externes sont présentés à titre de revenus au cours de l'exercice concerné lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues vu le caractère incertain de leur perception.

Les apports affectés sont reconnus dans le Fonds de fonctionnement dans la période où les dépenses reliées sont encourues. Les montants sont utilisés selon le but exprimé par le donateur.

Les dons ou apports externes reçus à titre de dotations et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme augmentation du solde du Fonds de dotation.

Les apports reçus sous forme de biens sont constatés dans le Fonds de fonctionnement à leur juste valeur dans la période où ils ont été reçus.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers. Cependant, si un apport s'avérait significatif, il serait divulgué par voie de note aux états financiers.

Les revenus de stationnement sont comptabilisés en fonction de l'année scolaire à laquelle ces revenus se rapportent et qui a débuté au cours de l'exercice.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont classés à titre d'instruments financiers disponibles à la vente et sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes de valeur non réalisés sont reconnus dans les soldes de Fonds. Tous gains et pertes réalisés sur disposition sont reflétés dans les revenus de placements dans les fonds affectés d'origine externe.

Classement des instruments financiers

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Montants à recevoir	Prêts et créances
Intérêts à recevoir	Prêts et créances
Montant à recevoir de La Cité collégiale	Prêts et créances
Placements à long terme	Disponibles à la vente
Créditeurs et frais courus	Autres passifs
Montant à payer à La Cité collégiale	Autres passifs

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Revenue recognition

Unrestricted contributions are recognized as current period revenues when received or receivable, if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Due to the uncertainty involved in collecting pledged donations, they are not recorded until received.

Externally restricted contributions are recognized in the Operating Fund in the period in which the related expenses are incurred. Externally restricted amounts can only be used for the purposes designated by the donors.

Externally restricted endowment contributions which must be permanently maintained are recognized as direct increases in the fund balance of the Endowment Fund.

Contributions of goods are recognized in the Operating fund at their fair value in the period they have been received.

Contributions of services are not recognized in the financial statements as it is difficult to estimate their fair value. However, if a contribution would appear to be significant, disclosure would be made as a note to the financial statements.

Revenue from parking fees is recorded according to the school year to which the revenue pertains and which started during the fiscal year

Long-term investments

Long-term investments are considered to be available-for-sale and are carried at fair value with any unrealized gains or losses reflected to the Fund Balances. Any realized gains and losses on disposal are reflected in investment income in the externally restricted funds.

Classification of financial instruments

Cash	Held-for-trading
Amounts receivables	Loans and receivables
Interest receivable	Loans and receivables
Amount receivable from La Cité collégiale	Loans and receivables
Long-term investments	Available-for-sale
Accounts payable and accrued liabilities	Other liabilities
Amount payable to La Cité collégiale	Other liabilities

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

Les instruments financiers classés comme instruments détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats. Les actifs financiers classés soit comme actifs financiers détenus jusqu'à échéance, prêts et créances ou autres passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et toutes les variations des gains et des pertes non réalisés sont constatées dans l'état de l'évolution des soldes de fonds.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les postes importants qui ont requis des estimations de la part de la direction sont les frais courus.

Modifications comptables futures

En décembre 2010, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a changé le cadre conceptuel que devront suivre les organismes sans but lucratif (OSBL) du secteur public. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les OSBL du secteur public, y compris la Fondation, devront adopter le Manuel de l'ICCA pour le secteur public, incluant les chapitres SP 4200 à SP 4270 ou le Manuel de l'ICCA pour le secteur public, excluant les chapitres SP 4200 à SP 4270. Une adoption anticipée de ces nouvelles normes est permise. La Fondation envisage l'adoption du Manuel de l'ICCA pour le secteur public, incluant les chapitres SP 4200 à SP 4270 pour son exercice débutant le 1^{er} avril 2012. La Fondation analyse présentement les impacts de la transition.

3. GESTION DES CAPITAUX

Le capital de la Fondation se compose des actifs nets affectés d'origine externe ainsi que des actifs nets non grevés d'affectation tel que présenté au bilan. L'objectif de la Fondation, quant à la gestion du capital, est de maximiser le rendement sur les montants détenus et de minimiser le risque.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Classification of financial instruments (continued)

Financial instruments classified as held-for-trading are measured at fair value with changes in fair value recognized in net income. Financial assets classified as held-to-maturity, loans and receivables or other liabilities are measured at amortized costs using the effective interest rate method. Financial assets classified as available-for-sale are measured at fair value with changes in unrealized gains and losses recognized in the Statement of Changes in Fund Balances.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian GAAP requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Actual results could differ from these estimates.

Significant estimates made by management include accrued liabilities.

Future accounting changes

In December 2010, the Public Sector Accounting Board changed the accounting framework required to be followed by Government Not-for-Profit Organizations. Effective for fiscal years beginning on or after January 1, 2012, Government Not-for-Profit Organizations, including the Foundation, will be required to select from either (a) the CICA Public Sector Accounting Handbook, including Sections PS 4200 to PS 4270 or, alternatively, (b) the CICA Public Sector Accounting Handbook without Sections PS 4200 to PS 4270. Early adoption of these new standards is permitted. The Foundation plans to adopt the CICA Public Sector Accounting Handbook, including Sections PS 4200 to PS 4270 for its fiscal year beginning on April 1, 2012. The impact of transitioning to this new accounting framework is being analysed by the Foundation at this time.

3. CAPITAL MANAGEMENT

The Foundation's capital is composed of externally restricted and unrestricted net assets as presented in the balance sheet. The Foundation's objective when managing capital is to maximize the performance of held amounts and to minimize the risk.

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2012

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2012

3. GESTION DES CAPITAUX (suite)

Les sommes détenues dans le Fonds de dotation sont détenues dans les placements décrits dans la note 4 des états financiers. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base semestrielle. La politique de placement de la Fondation, révisée le 28 mai 2008 par le conseil d'administration, décrit la répartition des actifs, qui se présente comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Minimum</u>	<u>Cible/ Target</u>	<u>Maximum</u>	<u>Assets</u>
Encaisse et marché monétaire	nul %	5 %	30 %	Cash and money markets
Titres à revenu fixe	25 %	50 %	75 %	Fixed income equity
Actions canadiennes de grande capitalisation	10 %	20 %	30 %	Canadian equities, large capitalization
Actions canadiennes de petite capitalisation	nul %	5 %	10 %	Canadian equities, small capitalization
Actions américaines	5 %	10 %	15 %	U.S. equities
Actions étrangères	5 %	10 %	15 %	Global equities

La Fondation s'est conformée aux restrictions externes et à la politique de placement tout au long de l'exercice.

3. CAPITAL MANAGEMENT (continued)

Amounts held in the Endowment Fund are held in investments identified in note 4 to the financial statements. An investment committee reviews the performance of the Endowment Fund on a semi-annual basis. The investment policy of the Foundation, revised on May 28, 2008 by the board of directors, describes the allocation of assets, as follows:

The Foundation was in compliance with the external restrictions and the investment policy throughout the year.

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2012

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2012

4. PLACEMENTS À LONG TERME

4. LONG-TERM INVESTMENTS

	2012		2011		
	Juste valeur et valeur comptable	Coût	Juste valeur et valeur comptable	Coût	
	<u>Fair Value and Carrying Value</u>	<u>Cost</u>	<u>Fair Value and Carrying Value</u>	<u>Cost</u>	
Encaisse	286 938 \$	286 938 \$	381 129 \$	381 129 \$	Cash
Fonds d'obligations	1 374 863	1 333 562	1 007 068	990 991	Bond fund
Dépôts à terme, taux variant de 0,65 % à 1,85 % (2011 - taux variant de 1,54 % à 4 %), échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2016	243 730	243 730	237 855	237 855	Term deposits, rates varying between 0.65% to 1.85% (2011 - rates varying between 1.54% to 4%) maturing at various dates up to December 2016
5 000 parts privilégiées de la Caisse Populaire Trillium à 10 \$ chacune, taux de rendement minimum de 5,75 % ajusté annuellement	50 000	50 000	50 000	50 000	5,000 preferred shares of Caisse Populaire Trillium at \$10 per share, minimum rate of return of 5.75% adjusted on an annual basis
Titres à revenu fixe	3 136 472	3 088 524	2 293 719	2 305 297	Fixed income bonds
Actions canadiennes	1 224 907	1 184 772	1 836 934	1 608 431	Canadian shares
Fonds d'actions canadiennes	-	-	458 506	337 952	Canadian equity fund
Fonds d'actions mondiales	884 920	839 166	1 847 908	1 812 443	Global equity fund
Fonds de placements alternatifs	1 030 861	1 027 933	-	-	Alternative investments fund
	8 232 691 \$	8 054 625 \$	8 113 119 \$	7 724 098 \$	

4. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)

Détermination de la juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des intérêts à recevoir et des crédateurs et frais courus correspondent approximativement à leur coût en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des montants à recevoir n'est pas déterminable étant donné l'absence de modalités de remboursement.

Risque lié aux placements

En investissant dans des instruments financiers, la Fondation s'expose au risque inhérent qu'un émetteur d'instrument financier ne puisse faire face à ses obligations à la date convenue. Le risque maximum auquel s'expose la Fondation est égal à la juste valeur des placements.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres. Les placements de la Fondation se trouvent majoritairement en encaisse, dans des fonds d'obligations, dans des dépôts à terme, dans des actions canadiennes, dans des titres à revenu fixe, dans des fonds d'actions canadiennes, dans des fonds d'actions mondiales et dans les fonds de placements alternatifs. La direction est d'opinion que les concentrations décrites ci-dessus ne représentent pas de risque excessif.

4. LONG-TERM INVESTMENTS (continued)

Determination of fair value

Fair values of cash, interest receivable and accounts payable and accrued liabilities approximate their carrying value due to their short-term maturity.

The fair value of amounts receivable cannot be determined due to the lack of terms of repayment.

Investment risk

Investment in financial instruments renders the Foundation susceptible to the potential risk arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge its obligation when due. The maximum investment risk to the Foundation is equal to the fair value of the investments.

Concentration of risk

Concentration of risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political and other conditions. The Foundation invests mainly in cash assets, in bond funds, in term deposits, in Canadian shares, in fixed income bonds, in Canadian equity funds, global equity funds and alternative investments fund. Management believes that the concentrations described above do not represent excessive risk.

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2012

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2012

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentent les fonds reçus qui sont grevés d'affectations d'origine externe. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Solde au début de l'exercice	275 703 \$	556 221 \$
Apports reçus	667 864	788 947
Reconnus à titre de revenus	(587 663)	(1 069 465)
Solde à la fin de l'exercice	355 904 \$	275 703 \$
Ce solde est grevé des affectations suivantes :		
Fonds disponibles pour des bourses (note 6)	276 134 \$	203 649 \$
Autres activités de la Fondation	79 770	72 054
	355 904 \$	275 703 \$

5. DEFERRED CONTRIBUTIONS

Deferred contributions relate to externally restricted funds. The following activities occurred in the balance of deferred contributions during the year:

Balance, beginning of year
 Contributions received
 Recognized as revenue

Balance, end of year

This balance is subject to the following restrictions:

Funds available for financial aid (note 6)
 Other activities of the Foundation

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2012

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2012

6. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE

6. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE

	Fonds d'initiatives pour les étudiant(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiants	Autres			
	Ontario Student Opportunity Trust Funds		Ontario Trust for Student Support	Others	2012	2011	
	Phase 1	Phase 2					
Dons reçus entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012							Donations received between April 1, 2011 to March 31, 2012
Dons en argent appariés entre le 1 ^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012	- \$	- \$	79 810 \$	- \$	79 810 \$	276 385 \$	Cash donations matched between April 1, 2011 and March 31, 2012
Dons en argent non appariés	-	-	193 884	-	193 884	145 980	Unmatched cash donations
Total des dons en argent	- \$	- \$	273 694 \$	- \$	273 694 \$	422 365 \$	Total cash donations
Soldes de fonds affectés d'origine externe							Externally Restricted Fund Balance
Solde au début	1 441 134 \$	813 723 \$	6 511 506 \$	610 984 \$	9 377 347 \$	8 226 787 \$	Balance, beginning of year
Apports reçus au cours de l'exercice	-	-	273 694	-	273 694	422 365	Contributions received during the year
Changement net des gains non réalisés de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente	(33 861)	(19 119)	(143 619)	(14 356)	(210 955)	451 810	Net change in unrealized gains on available-for-sale financial assets during the year
Fonds appariés reçus/à recevoir du MFCU en 2011-2012	-	-	225 790	-	225 790	276 385	Matching funds received/receivable from MTCU in 2011-2012
Solde à la fin de l'exercice	1 407 273 \$	794 604 \$	6 867 371 \$	596 628 \$	9 665 876 \$	9 377 347 \$	Balance, end of year

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2012

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2012

6. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE (suite)

6. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE (continued)

	Fonds d'initiatives pour les étudiant(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiants	Autres			
	Ontario Student Opportunity Trust Funds		Ontario Trust for Student Support	Others	2012	2011	
	Phase 1	Phase 2					
Soldes de fonds affectés d'origine externe							Externally Restricted Fund Balance
Fonds disponibles pour des bourses au début de l'exercice	34 450 \$	19 458 \$	137 529 \$	12 212 \$	203 649 \$	193 851 \$	Funds available fo financial aid, beginning of year
Revenus de placements	51 065	28 831	230 728	21 096	331 720	211 584	Investment income
Bourses émises	(41 342)	(23 351)	(165 042)	(29 500)	(259 235)	(201 786)	Bursaries awarded
Fonds disponibles pour des bourses à la fin de l'exercice	44 173 \$	24 938 \$	203 215 \$	3 808 \$	276 134 \$	203 649 \$	Funds available for financial aid, end of year
Nombre de récipiendaires	50	28	199	44	321	264	Number of bursaries awarded
Coût des fonds affectés d'origine externe	1 425 521 \$	804 906 \$	6 944 074 \$	589 445 \$	9 763 946 \$	9 191 975 \$	Cost of externally restricted fund
Juste valeur et valeur comptable des fonds affectés d'origine externe	1 451 446 \$	819 544 \$	7 070 586 \$	600 436 \$	9 942 012 \$	9 580 996 \$	Fair value and carrying value of externally restricted fund

**6. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE
(suite)**

Les fonds constatés à titre de dotation représentent principalement les apports reçus dans le cadre du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et les étudiants de l'Ontario. Les apports reçus par ce fonds doivent être maintenus en permanence par la Fondation et les intérêts gagnés sur ces sommes sont distribués sous forme de bourses aux étudiant(e)s.

Par ailleurs, l'excédent des intérêts gagnés sur les bourses émises aux étudiant(e)s est présenté dans les apports reportés du Fonds de fonctionnement.

7. ENGAGEMENTS

En vertu de l'entente pour la gestion des stationnements de La Cité collégiale échéant en juillet 2015, la Fondation s'est engagée à payer une licence d'un montant annuel de 685 232 \$ pour les trois prochaines années.

Depuis le 1^{er} août 2010, la Fondation s'occupe, en vertu d'une entente de cinq ans, de la gestion des aires de stationnement de La Cité collégiale. Le revenu net généré par cette activité est remis au bénéfice de La Cité collégiale.

**6. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE
(continued)**

Restricted endowments mainly consist of contributions received relating to the Ontario Student Opportunity Trust Fund. These contributions must be permanently maintained by the Foundation and interest earned from these funds is to be used for student scholarships.

The excess of interest earned over the scholarship actually awarded to the students is included in deferred contributions in the Operating Fund.

7. COMMITMENTS

Under the parking management agreement with La Cité collégiale, the Foundation is committed to pay a license fee of \$685,232 on an annual basis for the next three years.

Since August 1, 2010, the Foundation is responsible for the management of the parking areas of La Cité collégiale as per a five year agreement. All profits generated from this activity are redistributed for the benefit of La Cité collégiale.